

Image not found or type unknown



Modification de jours et horaires de travail

Par **ardnas78**, le **13/02/2016** à **10:49**

Bonjour, rnMon employeur veut me modifier les jours et horaires de travail dès mon retour de congé parental. Il n'y a rien de marqué sur le contrat de travail à ce sujet. Je suis seule avec trois enfants, donc je voudrai savoir si je suis obligée de l'accepter ou je peux faire valoir des droits s'il y en a.rnMerci.